

REVENUS ET EMPLOI

Le thème Revenus et Emploi réfère aux revenus et aux dépenses des personnes ainsi qu'à l'accès à l'emploi et au marché du travail. Vous pouvez choisir de répondre à l'une ou à plusieurs des questions qui vous sont posées. Vous pouvez répondre directement dans le questionnaire et utiliser le nombre de pages dont vous avez besoin.

Une fois le questionnaire rempli, merci de le transmettre en format Word à l'adresse suivante : plp4@mtess.gouv.qc.ca.

Nous vous invitons aussi à considérer certains éléments lors de votre réflexion :

- Les buts et les orientations de la [Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale](#).
- Les réalités vécues par les femmes et les hommes ou par les groupes surreprésentés dans la population en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, soit l'[ADS⁺](#).
- Le caractère égalitaire, durable et favorable à la santé des propositions.
- Les différents niveaux d'intervention : local, régional et national.
- Le développement des connaissances (recherche, statistiques et évaluation).
- L'approche intersectorielle dans la définition des problèmes et la recherche de solutions.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre opinion est importante.

Identifiez l'organisme ou la municipalité que vous représentez*.

Société québécoise de la déficience intellectuelle

* L'identification des citoyennes et des citoyens qui souhaitent remplir les questionnaires n'est pas requise.

Revenus et dépenses

Les personnes en situation de faible revenu incluent généralement les prestataires des programmes d'assistance sociale, mais également les travailleuses et travailleurs à bas salaire, les travailleuses et travailleurs à statut précaire avec charge de famille ainsi que les personnes malades dont l'invalidité n'est pas reconnue ou dont les dépenses médicales dépassent les revenus. Diverses aides leur sont accessibles comme le programme Allocation logement, le crédit d'impôt pour solidarité, l'Allocation famille, la prime au travail, etc. Cependant, certaines de ces personnes ne bénéficient pas toujours de ces aides, car elles ne les connaissent pas ou elles ne savent comment les obtenir.

Selon la vérificatrice générale du Canada, le gouvernement fédéral peine à rejoindre certaines personnes vulnérables, entre autres les personnes handicapées. Celles-ci éprouvent des difficultés à demander les prestations fédérales auxquelles elles ont droit, notamment en raison de la nécessité de produire leur déclaration de revenus¹. Ces constats ont été repris dans les médias québécois². On y fait référence au phénomène du *non-recours*, qui se définit comme « la réalité de ceux qui ne vont pas vers des services, des droits, des programmes auxquels, pourtant, ils se qualifient »³.

Par ailleurs, les travailleuses et travailleurs pauvres représentent 40 % de ceux et celles qui vivent dans la pauvreté dans la plupart des régions du pays. Il faut aussi noter que 52 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire déclarent que leur principale source de revenus provient de l'emploi. Ce grand nombre de travailleuses et travailleurs en difficulté est dû, dans l'ensemble, à l'augmentation des emplois précaires.⁴

Quelques statistiques

- En 2020, le taux de faible revenu pour l'ensemble des personnes au Québec selon la mesure du panier de consommation (MPC, base 2018) était de 6,4 %, soit une baisse de 3,9 points de pourcentage par rapport à 2019 (10,3 %)⁵. Cette diminution peut être expliquée par les mesures d'aide fédérale accordées lors des premiers mois de la pandémie.
- Le nombre de prestataires⁶ dans les programmes d'assistance sociale est passé de 248 217 en janvier 2022 à 270 011 en janvier 2023, soit une augmentation de 8,8 %.
 - Cette augmentation s'explique par la hausse du nombre de demandeurs d'asile au cours de la dernière année. Entre janvier 2022 et janvier 2023, le nombre de demandeurs d'asile est passé de 9 123 à 35 278, soit une augmentation de 26 155 demandeurs d'asile.
 - En excluant les demandeurs d'asile, le nombre d'adultes prestataires est passé de 239 094 en janvier 2022 à 234 733 en janvier 2023, soit une baisse de 1,8 %⁷.
- Entre les mois de janvier 2013 et de janvier 2023 [...], le taux d'assistance sociale est passé de 6,9 % à 4,8 %⁸. Cette tendance confirme la diminution historique de taux d'assistance sociale depuis la fin des années 1990.

- Le profil des prestataires de l'assistance sociale a également changé durant la même période. À titre d'exemple, la proportion de prestataires ayant des contraintes sévères à l'emploi est passée de 36,8 % à 41,1 % [...] entre les mois de janvier 2013 et de janvier 2023.

QUESTIONS RELATIVES AUX REVENUS ET AUX DÉPENSES

Question 1

Selon vous, quels sont les obstacles que vivent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale lorsqu'il s'agit de couvrir les dépenses de bases avec leurs revenus?

- Les personnes en situation de pauvreté, et spécifiquement les personnes ayant une déficience intellectuelle, ont trop peu de soutien financier lorsqu'elles sont prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours (AFDR), dont le Programme d'aide sociale (PAS) et le Programme de solidarité sociale (PSS). Même si le nouveau Programme de revenu de base (PRB) vient corriger certains programmes, les personnes prestataires de ces programmes ne sont toujours pas sorties de la pauvreté.
- Par ailleurs, les personnes ayant une déficience intellectuelle vivent de façon beaucoup plus directe et violente l'inflation et la crise du logement. Il est impossible de se loger de façon digne avec les montants des programmes d'aide financière de dernier recours. Les programmes n'étant indexés qu'une fois par année, il est impossible de compenser adéquatement les effets de l'inflation sur ces personnes. Il devrait y avoir des indexations dans le courant de l'année.

Question 2

Quelles sont les pistes d'action ou les solutions qui pourraient améliorer le revenu disponible et les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale?

- Le gouvernement doit augmenter les prestations des programmes d'AFDR et permettre aux prestataires de travailler. Pour les prestataires qui ont des dettes, celles-ci doivent être annulées ou les intérêts calculés doivent être gelés dans l'immédiat.
- Le gouvernement doit également mieux soutenir les organisations communautaires qui œuvrent dans le secteur de la lutte à la pauvreté. Les subventions à la mission sont inadéquates et ne permettent pas aux organisations de faire leur travail.
- Par ailleurs, il faut revoir le fonctionnement des programmes d'AFDR afin de permettre aux personnes de travailler, de vivre avec un ou une conjointe, d'avoir des sommes plus importantes dans leur compte en banque et de posséder certains biens. Il faut aussi revoir la façon dont les contraintes sévères à l'emploi sont

- reconnues. Il est actuellement difficile d'avoir accès aux Programmes de solidarité sociale et de revenu de base. Les difficultés administratives font souvent en sorte de décourager les personnes et entraînent un non-recours à ces programmes. Cela fragilise la situation financière des personnes et risque de les entraîner encore plus dans la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Des efforts doivent être faits pour lutter contre les préjugés contre les personnes en situation de pauvreté.

Question 3

Quelles autres constatations pourriez-vous faire en lien avec le revenu et les dépenses des personnes vivant en situation de pauvreté?

- Tous les programmes d'aide au revenu (incluant les crédits d'impôt remboursables) doivent être indexés au courant de l'année comme cela se fait pour le Supplément de revenu garanti et la Pension de la sécurité vieillesse au niveau fédéral.
- Les personnes proches aidantes doivent être soutenues financièrement afin de favoriser leur sécurité financière et faire en sorte qu'elles n'abandonnent pas leur emploi, faute de services. Le programme de solidarité sociale ou le programme d'aide sociale ne sont pas suffisants pour les personnes proches aidantes.
- La prévention est une meilleure stratégie en réduction de la pauvreté que l'intervention quand « la maison est en feu ». Il faut des programmes sociaux adéquats, avec des services de qualité et en quantité suffisante. Il faut intervenir en amont pour aider les personnes.

Question 4

Avez-vous constaté ou pensez-vous que certains groupes de la population vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont plus touchés que d'autres groupes vivant la même situation et font face à des obstacles plus importants concernant le revenu?

- Les personnes en situation de handicap, et particulièrement les personnes ayant une déficience intellectuelle, font face à une multitude d'obstacles systémiques (discrimination, difficultés liées à l'accessibilité, par exemple) qui ne se posent pas forcément pour d'autres personnes. Cela est également vrai pour les toutes les personnes qui ont des facteurs d'identités à l'intersection de plusieurs forces systémiques générant de l'exclusion sociale ou de la discrimination (racisme, capacitisme, sexisme, xénophobie, etc.).
- Il faut des plans d'action qui prennent en compte les divers facteurs de l'identité des personnes vivant dans la pauvreté ou étant socialement exclues.

• Emploi et accès au marché du travail

L'accès à un revenu d'emploi constitue un des principaux moyens de sortir de la pauvreté. Pour plusieurs, le travail procure une autonomie économique, un statut, et permet d'établir des liens sociaux réguliers tout en favorisant l'estime de soi. Il constitue bien souvent un vecteur important d'intégration sociale et économique, une façon de s'épanouir et de se rendre utile.

Certaines caractéristiques personnelles et sociales font toutefois obstacle à l'intégration en emploi, notamment en raison de problèmes de santé mentale, de dépendance ou de limitations physiques ou intellectuelles⁹, mais aussi en raison de l'intériorisation de certains préjugés par les personnes elles-mêmes¹⁰. Ainsi, la discrimination, la persistance de préjugés à l'égard de certaines couches de la population, le faible niveau de scolarité¹¹, peuvent également nuire à l'intégration en emploi de façon permanente.

Par ailleurs, en 2022, le nombre de postes vacants a atteint un record et le taux d'activité en emploi est en hausse au Québec¹². Cependant, les conditions d'emploi (ex. : emplois atypiques ou temporaires, emplois à temps partiel, travail autonome) peuvent parfois maintenir certaines travailleuses et certains travailleurs dans la pauvreté¹³. Le portrait des travailleuses et travailleurs en situation de pauvreté est également en transformation, ce phénomène touche de façon plus importante les personnes appartenant aux minorités visibles ou issues de l'immigration, des femmes et des personnes de plus en plus âgées¹⁴.

Quelques statistiques

- En 2022, le nombre d'emplois au Québec s'est accru de 129 700 (+3,0 %) par rapport à 2021. L'augmentation se concentre davantage chez les femmes (+67 600; +3,3 %) que chez les hommes (+62 100; +2,8 %)¹⁵.
- En moyenne pour l'année 2022, le taux de chômage s'est fixé à 4,3 % (-1,8 point par rapport au taux moyen de 2021)¹⁶. De plus, 13,2 % de la population en chômage vit un chômage de longue durée (27 semaines ou plus, soit plus de 6 mois)¹⁷.
- En 2018, 10 % des travailleuses et des travailleurs (ayant travaillé plus de 910 heures durant l'année, incluant les travailleuses et les travailleurs autonomes) vivaient dans une situation de faible revenu¹⁸.

QUESTIONS RELATIVES À L'EMPLOI ET À L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Question 1

Selon vous, quelles sont les difficultés que vivent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale lorsqu'il s'agit d'emploi et de marché du travail?

- Le premier obstacle est le manque d'accompagnement, mais aussi le fait que les programmes d'AFDR n'autorisent pas les personnes à travailler, même à temps partiel. Les personnes en situation de pauvreté n'apprécient pas de vivre dans la pauvreté, la majorité aimerait avoir l'opportunité de travailler et de participer à la société. Les personnes qui ont une déficience intellectuelle veulent pouvoir participer socialement et économiquement.
- Malheureusement, il manque d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap, et particulièrement pour celles ayant une déficience intellectuelle. Ces dernières sont systématiquement moins en emploi que le reste de la population et les programmes d'aide à l'emploi doivent être revus.
- Par ailleurs, les employeurs et les milieux de travail ont beaucoup de préjugés sur les personnes en situation de pauvreté, particulièrement celles ayant une déficience intellectuelle, et sont souvent fermés à l'idée d'embaucher ou de donner une chance aux personnes qui ont été plus éloignées du marché du travail.

Question 2

Quelles sont les pistes d'action ou de solutions relatives au marché du travail, à l'accès à l'emploi et au maintien du travail qui pourraient améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale?

- Il faut une refonte de l'écosystème en employabilité pour les personnes en situation de handicap, et particulièrement celles ayant une déficience intellectuelle qui sont souvent limitées à des programmes de stages ou de plateaux de travail. Il faut sortir de l'idée d'atteindre uniquement des cibles et fournir un accompagnement personnalisé à long terme pour toutes les personnes.
- De nouveaux programmes d'embauche inclusive doivent être soutenus financièrement. Les programmes existants doivent être mis à niveau afin de miser sur l'accompagnement à long terme, tant des personnes que des milieux de travail,

et développer les compétences des personnes. Il faut sortir de l'occupationnel et des plateaux de travail et stages à vie.

Question 3

Quelles autres remarques pourriez-vous faire sur l'emploi et le marché du travail quand il est question de soutenir les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale?

- Des campagnes d'éducation et de sensibilisation pour les employeurs et les milieux de travail sont nécessaires. Les préjugés envers les personnes prestataires des régimes d'AFDR et envers les personnes en situation de handicap sont encore très forts.

Question 4

Avez-vous constaté ou pensez-vous que certains groupes de la population vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont plus touchés que d'autres groupes vivant la même situation et font face à des obstacles plus importants au regard de l'emploi et du marché du travail?

- Les personnes en situation de handicap peuvent être particulièrement touchées par le manque d'accompagnement en emploi et les préjugés des employeurs et milieux de travail. Cela est particulièrement vrai en déficience intellectuelle et autisme puisque les personnes sont souvent limitées à des plateaux de travail, ateliers et stages sans réelle contribution financière. Il faut miser sur l'embauche inclusive.

Exemples de stratégies et de plans d'action gouvernementaux associés au thème de l'emploi et des revenus

- [Stratégie nationale sur la main-d'œuvre](#)
- [Plan d'action pour la main-d'œuvre](#)
- [Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024 : Pour un Québec riche de tous ses talents](#)
- [Plan d'action des services publics d'emplois 2022-2023](#)
- [Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023](#)

Références

-
- ¹ Bureau du vérificateur général du Canada, 2022 [en ligne] [https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_202205_01_f_44033.html]
- ² Notamment : [Radio-Canada, 31 mai 2022](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1887336/gouvernement-federal-rapport-verificatrice-generale-acces-prestations). [en ligne] [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1887336/gouvernement-federal-rapport-verificatrice-generale-acces-prestations>] (consulté le 21 juillet 2022)
- ³ UQAM, [Plessis-Bélair, 2018](http://www.archipel.uqam.ca/11745/1/M15693.pdf), p. 24. [en ligne] [www.archipel.uqam.ca/11745/1/M15693.pdf]
- ⁴ BANQUES ALIMENTAIRES CANADA. *Bilan-faim 2022 : d'une tempête à un ouragan*, 2022, [En ligne] [https://hungercount.foodbankscanada.ca/assets/docs/FoodBanks_HungerCount_FR_2022.pdf].
- ⁵ STATISTIQUE CANADA. Tableau 11-10-0136-01- Statistique du faible revenu selon le type de famille économique. Compilation de la Direction de la recherche [En ligne] [<https://doi.org/10.25318/1110013601-fra>] (Consulté le 15 mars 2023).
- ⁶ MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. [En ligne] [[Rapport statistique sur la clientèle de programme d'assistance sociale, janvier 2023 \(gouv.qc.ca\)](http://www.gouv.qc.ca/rapport-statistique-sur-la-clientele-de-programme-d-assistance-sociale-janvier-2023)].
- ⁷ MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, 10 mars 2023.
- ⁸ MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance, Direction de l'analyse et de l'information de gestion, 24 mars 2023.
- ⁹ MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. La mobilisation des personnes éloignées du marché du travail : Entrevues avec des spécialistes et recension d'écrits, Synthèse, Direction de la recherche, [En ligne], 2008, p. 2. [https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_etude_mobilisation_personnes_eloignees_sept08_synthese.pdf] (Consulté le 28 mars 2023).
- ¹⁰ CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION. Les préjugés : un obstacle majeur à la lutte contre la pauvreté. Avis pour en comprendre la nature, les sources, les effets, et pour développer des indicateurs de mesure, rédaction : Esther Samson, avec la collaboration d'Émilie Allaire, Direction de la recherche du, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, [En ligne], p. 22. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/cepe/publications/RA_avis_prejuges_CEPE.pdf] (Consulté le 31 mars).

¹¹ COMITÉ CONSULTATIF DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE. *Avis - Réflexion sur les programmes d'assistance sociale : la question de l'incitation au travail*, [En ligne], 2020, p. 20.
[\[https://www.cclp.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/AVIS_incitation-travail.pdf&langue=fr\]](https://www.cclp.gouv.qc.ca/includes/composants/telecharger.asp?fichier=/publications/pdf/AVIS_incitation-travail.pdf&langue=fr) (Consulté le 28 mars 2023).

¹² INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Bilan du marché du travail au Québec en 2022*, Gouvernement du Québec, [En ligne], mars 2023, pages 29 à 41
[\[https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-marche-travail-quebec-2022.pdf\]](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-marche-travail-quebec-2022.pdf).

¹³ *Ibid.* p. 34.

¹⁴ STATISTIQUE CANADA. *Employés rémunérés au taux du salaire minimum résultats selon diverses caractéristiques de la main-d'œuvre et de l'emploi, 1997-2021, Québec*, [En ligne] [\[https://statistique.quebec.ca/fr/document/employes-remunereres-au-taux-du-salaire-minimum-resultats-selon-diverses-caracteristiques-de-la-main-d-oeuvre-et-de-l-emploi-quebec/tableau/employes-remunereres-au-taux-du-salaire-minimum-resultats-selon-diverses-carac\]](https://statistique.quebec.ca/fr/document/employes-remunereres-au-taux-du-salaire-minimum-resultats-selon-diverses-caracteristiques-de-la-main-d-oeuvre-et-de-l-emploi-quebec/tableau/employes-remunereres-au-taux-du-salaire-minimum-resultats-selon-diverses-carac) (Consulté le 3 mars 2023).

¹⁵ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *op. cit.* p. 8.

¹⁶ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Résultats de l'Enquête sur la population active au mois de décembre 2022*, [En ligne]
[\[https://statistique.quebec.ca/fr/communiqueres/resultats-enquete-population-active-quebec-decembre-2022\]](https://statistique.quebec.ca/fr/communiqueres/resultats-enquete-population-active-quebec-decembre-2022) (Consulté le 3 mars 2023).

¹⁷ STATISTIQUE CANADA. *Tableau 14-10-0057-01 - Durée du chômage, données annuelles, adaptation de la Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale*, [En ligne]
[\[https://doi.org/10.25318/1410005701-fra\]](https://doi.org/10.25318/1410005701-fra).

¹⁸ STATISTIQUE CANADA. *Enquête canadienne sur le revenu (ECR), fichiers maîtres 2018*, adaptation de la Direction de la recherche du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.